

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
240780231391967893	M OU MME MANQUEST CHRISTIAN	S	45256	3,00 1

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ①	2136		2136			
Valeur locative moyenne	2512		2512			
É A B A T T E M E N T S	• Général à la base	%	%			
	• Personne(s) à charge					
	– Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s)	10 %		10 %		
	– Par personne rang 3 ou + pour 2 personne(s)	512 %		512 %		
	• Spécial à la base	15 %		15 %		
• Spécial handicapé	%		%			
Base nette d'imposition ①	1624		1624			
Taux d'imposition 2012	17,03 %	%	2,21 %	%	Total des cotisations	313
Cotisations 2012 ④	277		36			
Taux d'imposition 2011	17,77 %	%	2,21 %	%	Frais de gestion ⑤	+ 3
Rappel cotisations 2011	285		35			
Variation en valeur	-8		+1		Prélèvement pour base élevée ⑥	.
Variation en pourcentage	-2,81 %	%	+2,86 %	%		
Abattements de référence 2003/2012 ③	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Prélèvement sur ⑥ résidences secondaires	
• Général à la base					Plafonnement selon le revenu ⑦	
• Par personnes à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personnes à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012						
	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	En valeur	En pourcentage		
(a) Cotisations	323	316	-7	-2,17 %		
(b) Allègements				%		
(c) = (a) - (b) Somme à payer	323	316	-7	-2,17 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 02 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ①	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
17,09 %	2610078580F	MAISON		H	1830	
Cotisation référence 2003 ①	2610078613C	GARAGE-PARK		H	306	316
<i>A déduire</i>						

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2012

125

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

Pour vous renseigner

⇒ Par internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇒ Par téléphone : Votre centre prélèvement service pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :

0 810 012 034* - courriel : cps.montpellier@finances.gouv.fr

- courriel : centre.prélèvement.service@CS.69533.34260.MONTPELLIER.CEDEX.2

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0310 Impôts (0310 48 76 87)*

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• Sur le paiement de votre impôt :

TRES. LE BUGUE

PL DU PRE SAINT LOUIS BP43

24260 LE BUGUE

Tél : 05 53 07 20 99

Courriel : t024004@d.fip.finances.gouv.fr

Accueil du public : avec ou sans rendez-vous TLJ 9H-12H-13H-16H SF MER & SAM

• Sur le montant de votre impôt :

SIP SARLAT LA CANEDA

SAID TERRASSON

26 AVENUE DE SELVES

BP 162

24205 SARLAT LA CANEDA CEDEX

Tél : 05 53 31 59 70

Courriel : sip.sarlat-la-caneda@d.fip.finances.gouv.fr

Accueil du public : TLJ SAUF SAMEDI 9H30-12H - 13H30-16H ET SUR RENDEZ-VOUS